

Réf: Dossier 438784

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE AZOUMANA DIABAGATE ENTREPRISE » en abrégé « NOUVELLE AD ENTREPRISE »

Siège ABIDJAN COCODY, ANGRE 8eme TRANCHE,
RESIDENCE MARIE ANNE, porte 112., Lot 226, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE AZOUMANA

DIABAGATE ENTREPRISE » en abrégé « NOUVELLE AD
ENTREPRISE »

Objet : prestation dans le domaine de la technologie
bureautique et informatique, sécurité et
electronique. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, ANGRE 8eme TRANCHE,
RESIDENCE MARIE ANNE, porte 112., Lot 226, Ilot 16

Dirigeant(s) M DIABAGATE AZOUMANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10000 du 23/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58707/GTCA/RC/2025 du 23/09/2025

